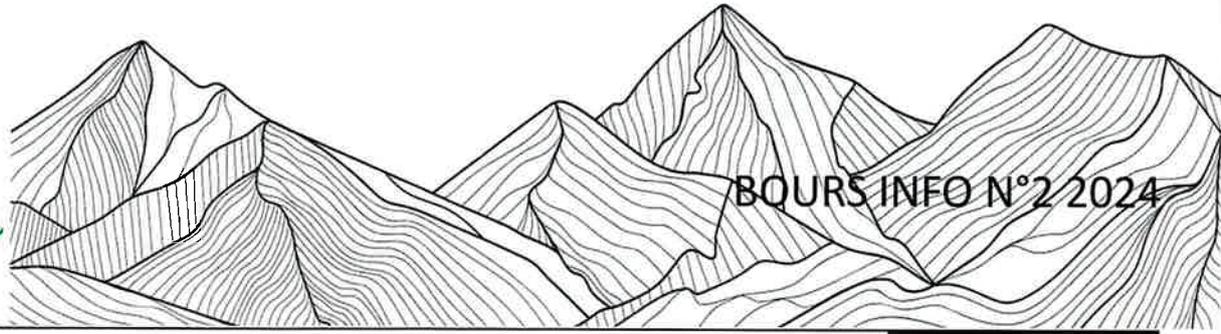




BOURS

l'esprit nature



BOURS INFO N°2 2024

LE MOT DU MAIRE



Boursoises, Boursois,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau numéro de votre Bours infos. En cette période de restriction budgétaire et malgré un contexte économique compliqué, nous avons fait le choix difficile de voter un budget avec une augmentation très résonnée des taux d'imposition.

Nous avons décidé de poursuivre nos investissements en termes d'économie d'énergie mais aussi de permettre à la commune d'avoir des rentrées financières pérennes et ce grâce à l'ouverture de notre aire de camping-car.

Nous avons toujours été très rigoureux avec l'argent public ; en continuité, cette année, nous poursuivrons nos efforts de rationalisation des finances communales et continuerons à veiller à une gestion judicieuse des dépenses de fonctionnements.

Vous trouverez dans les pages de ce Bours infos les axes majeurs de nos investissements 2024 ainsi que le détail de notre budget communal.

Nous avons souhaité et œuvré pour que ce journal soit l'expression de nos forces vives, celles de nos associations et de l'ensemble de l'action communale.

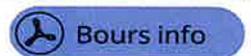
Bonne lecture

Bon à savoir :

Voici les horaires d'ouverture de la mairie : lundi et jeudi : 8h à 12h-14h à 18h ; mardi 8h à 12h - 16h à 19h ; mercredi 10h à 12h - 14h à 17h ; vendredi 8h à 12h.

Si vous souhaitez recevoir le Bours Info en version dématérialisée, contactez la mairie par mail : mairie.bours65@orange.fr

Pour installer Panneau Pocket : Sur Android = Play Store = Panneau Pocket = renseignez le code postal de la commune et mettez là en favoris (♥)



Budget 2024

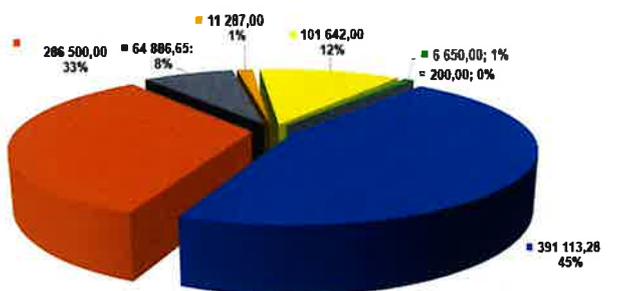


Le budget 2024 a été voté au dernier conseil municipal. Il est équilibré et réparti en Fonctionnement et Investissement. Au vu des investissements programmés, le montant s'élevant à 206 373,65 €

hors subvention, le budget augmente en conséquence. Le Conseil municipal a voté l'augmentation du taux d'imposition, mais a tout fait pour le limiter à 1% quand l'État augmente les taux à 3.9 %.

SECTION FONCTIONNEMENT :

LES DÉPENCES 862 278,93 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre entre section
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

SECTION FONCTIONNEMENT :

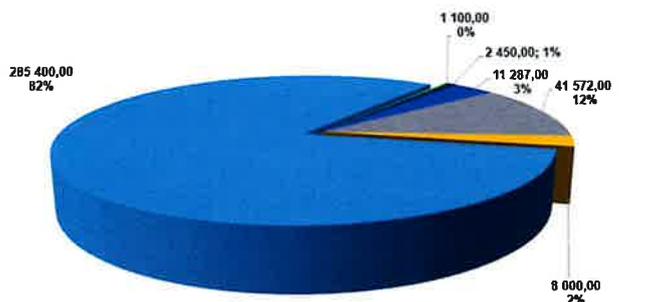
LES RECETTES 862 278,93 €



- Exédent antérieur reporté Fonctionnement
- Atténuations de charges
- Opérations d'ordre entre section
- Produits des services, domaine
- Impôts et taxes
- Fiscalité locale

SECTION INVESTISSEMENT :

LES DÉPENCES 349 809,00 €



- Opérations d'ordre entre section
- Opérations patrimoniales
- Remboursement d'emprunts
- Immobilisations corporelles (hors opérations)
- Dotations, fonds divers et réserves
- Immobilisations incorporelles
- Subvention d'équipement versées

SECTION INVESTISSEMENT :

LES RECETTES 349 809,00 €



- Opérations d'ordre entre sections
- Subventions d'investissement
- Virement de la section de fonctionnement
- Dotations fonds divers réserve
- Opérations patrimoniales
- Solde d'exécution d'investissement reporté

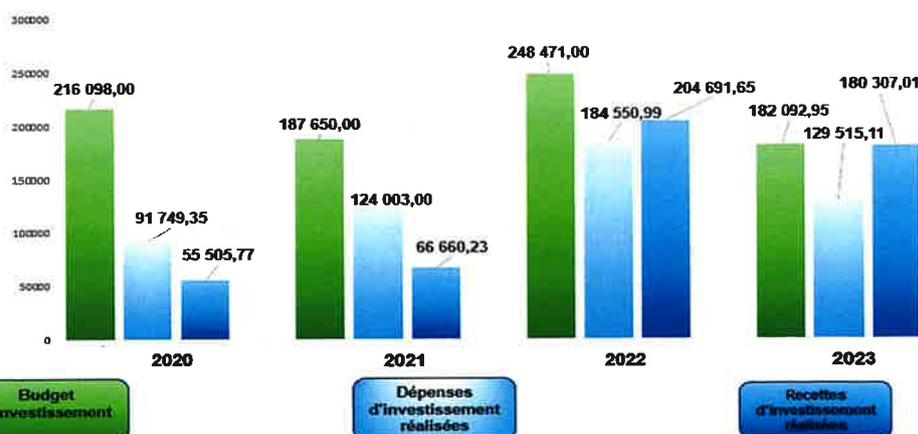
BUDGET CAISSE DES ECOLES SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 7 000 €, soit 27 %.

Les recettes du résultat reporté s'élèvent à 5 933.72 €, soit 23 %.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 12 933.72 €, soit 50 %.

COMPARATIF BUDGET D'INVESTISSEMENT SUR DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES





L'année 2024 est riche en réalisations pour la collectivité.

Réalisation en cours

Le chantier du camping car park avance dans les meilleures conditions et nous pourrons ouvrir pour la saison estivale. Le développement de l'activité touristique autour du lac Bours-Bazet sera le point d'honneur pour les prochains mois, afin d'offrir un cadre naturel et accueillant.



Vote du nom de la place

Le Conseil municipal souhaite donner un nom à la place située face à l'église. Jusqu'au 23 mai 2024 12 h, vous avez la possibilité de proposer un nom,

une date, etc.. (une seule proposition par foyer) . La dénomination la plus proposée sera retenue. Une cérémonie sera organisée et se clôturera par le verre de l'amitié. Vous pouvez vous exprimer par courrier ou par courriel à l'adresse : jevotepourlaplace.bours65@gmail.com



Les séniors à la table des écoliers

Les séniors à la table des écoliers : tous les jeudis à la cantine scolaire !

La municipalité très sensible au développement des liens entre les générations, va expérimenter le principe de la cantine intergénérationnelle :

une opportunité de dialogue aussi enrichissante pour les enfants que pour leurs aînés.

Renseignements en mairie pour les personnes seules de 65 ans et +

Convivialité, Créativité et Solidarité

La municipalité encourage vivement la mobilisation des personnes souhaitant participer à la confection de décors pour Octobre Rose et Noël afin d'embellir notre commune tout en partageant des bons moments ensemble !

1 ère rencontre prévue le lundi 13 mai 2024 à 18h30, salle Vigneau, mairie de BOURS



Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques, etc.

Rappel du règlement sur les bruits de voisinage



Ces travaux ne peuvent être effectués **uniquement** :

- Les jours ouvrables de **08h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30** ;
- Les samedis de **09h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00** ;
- Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00** et de **16h00 à 18h00**.



Les propriétaires et les possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de rendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Évènements à venir

Les Anciens combattants : Le 8 mai sur la place devant le Monument aux Morts : Commémoration de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945.

Le feu d'artifice du 13 juillet se déroulera sur le bord du lac.

Le Comité d'animation de BOURS : organise son traditionnel vide grenier du 8 mai.

ATTENTION : Nouveau lieu : Venise Plage (Rue de l'Adour). Buvette et restauration sur place.

Réservations : 06 03 70 65 86 et au 05 62 37 85 28 (Heure du repas)

Club de tennis : Le tournoi Open Émilie Labrador se déroulera du 22 mai au 9 juin prochain.

Association Los Baldes : Café débat sur le harcèlement scolaire le vendredi 31 mai, à la salle des fêtes à partir de 19 h. Gala de fin d'année les 15 et 16 juin au centre Albert Camus à Séméac.

Les Petits Boursois : Fête de l'école organisée le 15 juin sur le thème des Olympiades.

Gala de l'école de danse Ka'Dance Bours : le 16 juin au parc des expositions de Tarbes à 16h. Disciplines : Éveil, initiation, classique, jazz, contemporain, street jazz et danse et défoule-toi.



Renouveau Pétanque à Bours

Bon nombre de Boursois regrettent la disparition du club "la pétanque boursoise" suite au décès de son président Serge Héniart. Un boursois souhaite redonner vie à ce club et lance un appel à tous les amateurs et joueurs de pétanque. Pour tout renseignement, merci de contacter : lapetanqueboursoise65@gmail.com